

stationnement genant

Par **freddyane**, le **16/06/2005** à **18:12**

j'ai eu une contravention pour stationnement genant dans le cadre du travail (je travaille dans un établissement pour handicapés, le véhicule n'avait pas de macaron et j'étais garée sur un emplacement GIC)
qui doit payer la contravention?

Par **un_etudiant**, le **18/06/2005** à **22:51**

à qui appartient le véhicule ?
tu n'es pas handicapé, si ?
tu avais avec toi une personne handicapée ? (en arrivant, ou en partant de ta place)

Par **freddyane**, le **22/06/2005** à **20:35**

[quote="un_etudiant":1ympgmg0]à qui appartient le véhicule ?
tu n'es pas handicapé, si ?
tu avais avec toi une personne handicapée ? (en arrivant, ou en partant de ta place)[/quote:1ympgmg0]
le vehicule appartient à l'association
je transportais une personne handicapée aller et retour